

## DGAS : le service médico-social face à de profondes transformations

# Les professionnels dénoncent !

**La politique d'austérité imposée par le Gouvernement, mise en place dans le département des Bouches-du-Rhône s'attaque aussi aux missions obligatoires du Conseil départemental. Parmi elles, la solidarité, la protection des vulnérables, l'intérêt premier de l'enfant...**

**C'**est au nom d'un plan d'économies sans précédent, d'une approche comptable de l'action sociale, d'une conception dévalorisante de la pauvreté, que le service médico-social se voit amputer de ses moyens, repositionné dans ses fondements et les professionnels malmenés dans leur quotidien, attaqués sur le plan des acquis.

**Le personnel ne peut rester silencieux face aux orientations en cours :**

- ➔ Fusion de MDS et suppression de postes de cadres de terrain ;
- ➔ Suppression des semaines de détente des assistants socio-éducatifs, rédacteurs, CSE ou psychologues des services ou directions : DRH, insertion, CRIP, service adoption, SAF... ;
- ➔ Approche suspicieuse des allocataires du RSA avec la création d'une cellule centrée sur le contrôle accru des populations les plus précaires et, à cette fin, l'utilisation des fichiers informatiques confidentiels, la disparition annoncée du volet santé de l'insertion... ;
- ➔ Déplacement non concerté du service emploi de la Direction de l'insertion et par voie de conséquence celui du service SPPH ;

- ➔ Absence de prise en compte des agents comme acteurs du service public accompagné d'un manque de considération flagrant à leur égard ;
- ➔ Délitement de la mise en œuvre de la Mission de Protection de l'Enfance ;
- ➔ Négation du rôle de la PMI et interrogation grandissante sur le futur des différents services et agents qui composent la DPMIS.

Les attaques sont multiples, la bataille, elle, est commune.

**Les transformations annoncées et les orientations de la Majorité départementale s'inscrivent dans un large mouvement d'attaque de nos modes d'intervention et de mutation du service social départemental.**

**Nos organisations syndicales partent à votre rencontre pour discuter du contexte et appellent à une Assemblée Générale extraordinaire le mardi 26 avril 2016 de 14h à 17h, à l'Hôtel du Département.**

**Retrouvons-nous nombreux en Assemblée Générale  
Mardi 26 avril 2016 de 14h à 17h**

**(3 heures mensuelles d'information syndicale ont été déposées par nos organisations)**